

Cent soixante-cinquième session du Conseil

Rapport de la trente et unième session de la Conférence régionale pour l'Afrique (26-28 octobre 2020)

La trente et unième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique s'est tenue entièrement à distance, du 26 au 28 octobre 2020. Les Membres sont convenus de se réunir en ligne en raison des préoccupations d'ordre sanitaire et des restrictions liées à la pandémie de covid-19 et ont suspendu l'application de toutes les règles du Règlement général de l'Organisation qui sont incompatibles avec l'organisation d'une session en ligne.

M. Emmerson D. Mnangagwa, Président de la République du Zimbabwe, a ouvert la session, qui a duré trois jours. Y ont participé, au total, 874 délégués, dont 95 ministres (y compris 12 vice-ministres et deux ministres des affaires étrangères) de 44 pays, 20 ambassadeurs, 12 organisations du secteur privé, 28 organisations de la société civile et/ou organisations non gouvernementales, 10 organisations intergouvernementales (au nombre desquelles figurait la Commission de l'Union africaine, représentée au plus haut niveau), six organisations du système des Nations Unies et quatre pays observateurs.

Les participants à la Conférence régionale ont appelé l'attention sur la prévalence de la sous-alimentation en Afrique subsaharienne, qui augmente depuis cinq ans et a atteint 22 pour cent en 2019. La hausse de l'insécurité alimentaire est maintenant généralisée, et des informations indiquent que la variabilité du climat, les phénomènes climatiques extrêmes, les conflits et les ralentissements et fléchissements économiques en sont les causes principales. À cette situation se sont ajoutées la pire infestation de criquets pèlerins en 25 ans et les répercussions de la pandémie de covid-19.

Les participants à la Conférence régionale ont pris acte de l'importance du document technique de la FAO relatif à la mise en place d'un Programme d'action visant à relever les défis de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans les pays africains sans littoral. On y trouve les mesures qu'il faudrait prendre dans des domaines clés, notamment accroître les investissements des secteurs public et privé dans l'agriculture, mobiliser activement les pays sans littoral dans le cadre des initiatives régionales et continuer à s'efforcer d'améliorer la compétitivité de ces pays et l'environnement de réglementation des activités commerciales. Les participants à la Conférence régionale ont également souligné que l'Initiative Main dans la main de la FAO pouvait servir de cadre global pour l'appui aux interventions prises en main par les pays et menées par ceux-ci pour satisfaire les besoins des populations très fragiles des pays africains sans littoral et trouver des moyens efficaces d'atténuer et de maîtriser les effets des chocs qui se répercutent négativement sur les moyens de subsistance, la sécurité alimentaire et la nutrition.

On trouvera ci-après les recommandations en rapport avec les questions relatives au Programme et au budget:

Résultats et priorités de la FAO dans la région Afrique

Les participants à la Conférence régionale ont noté que le Cadre stratégique de la FAO jouait un rôle majeur en orientant les activités techniques de l'Organisation et ont pris note des dispositions relatives à la proposition de révision du Cadre, qui sera présenté à la Conférence de la FAO en juillet 2021. Ils ont examiné le document intitulé «Résultats et priorités de la FAO dans la région Afrique», qui présente les réalisations accomplies en 2018-2019 et dans lequel il est proposé de poursuivre toutes les initiatives en place durant la période 2020-2021 étant donné qu'elles contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) et d'engagements régionaux tels que la Déclaration de Malabo (2014).

Les participants à la Conférence régionale ont recommandé à la FAO de renouveler les trois initiatives régionales – à savoir éradiquer la faim d'ici à 2025, intensifier durablement la production et développer les chaînes de valeur, et renforcer la résilience dans les zones arides d'Afrique – dans le cadre des actions menées dans les domaines prioritaires définis pour l'Afrique. Le rapport précise également les priorités régionales à la lumière des nouvelles initiatives, telles que la transformation inclusive des systèmes alimentaires, l'Initiative Main dans la main, le développement du numérique et l'innovation, le Programme d'intervention et de redressement dans le contexte de la covid-19 et le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement.

Conscients que les pays en développement sans littoral (PDSL) et les petits États insulaires en développement (PEID) font face à des défis similaires (par exemple la vulnérabilité face aux chocs climatiques et la dépendance à l'égard des exportations), les participants à la Conférence régionale ont recommandé à la FAO de renforcer son appui aux PEID, aux pays les moins avancés (PMA) et aux PDSL, sachant qu'ils sont confrontés à des difficultés complexes et particulières en matière de sécurité alimentaire et de nutrition.

Réseau de bureaux décentralisés

Les participants à la Conférence régionale ont examiné le document relatif au réseau de bureaux décentralisés, dans lequel sont exposées les mesures prises en 2018-2019 et celles qu'il est prévu de prendre en 2020-2021, et se sont félicités de la mise en œuvre des décisions prises à la trentième session de la Conférence régionale pour l'Afrique ainsi que des progrès accomplis dans la décentralisation du réseau de bureaux de pays de la FAO.

Les participants à la Conférence régionale ont recommandé à la FAO:

- de veiller à ce qu'il soit intégralement donné suite à toutes les recommandations relatives au réseau de bureaux décentralisés formulées à la trentième session de la Conférence régionale pour l'Afrique, qui s'est tenue au Soudan, et de continuer à renforcer ses moyens techniques et l'intégration des politiques aux niveaux régional et sous-régional;
- de veiller à une mobilisation en faveur de certains ODD dans la région (notamment ceux dont la FAO est garante) en accordant une attention particulière à la lutte contre la faim et la pauvreté dans les pays les plus fragiles qui en ont le plus besoin;
- de poursuivre l'aménagement des modèles d'activité de ses bureaux décentralisés, en particulier à la faveur de la réforme du système des Nations Unies pour le développement, afin d'accroître la flexibilité et l'efficacité avec lesquelles l'Organisation utilise ses ressources financières et humaines limitées, l'objectif étant de satisfaire les priorités et besoins naissants des pays Membres, conformément aux ODD.

Les participants à la Conférence régionale ont recommandé à la FAO d'évaluer, de rechercher et de saisir, en collaboration avec d'autres partenaires, à commencer par les organismes ayant leur siège à Rome, les nouvelles possibilités associées à la réforme des Nations Unies aux niveaux national et régional, en s'appuyant sur les enseignements tirés et les expériences fructueuses.

Prenant note de la création récente du Bureau des PEID, des PMA et des PDSL, les participants à la Conférence régionale ont recommandé à la FAO de rapprocher les départements techniques et les divisions, les experts techniques et les bureaux décentralisés afin que les programmes exécutés dans les pays prioritaires produisent plus de résultats concrets, ainsi que de faire appel à des acteurs et partenaires externes – dont les Membres, le secteur privé et les partenaires du système des Nations Unies – pour mobiliser des ressources et/ou renforcer les interventions menées dans des domaines qui ne relèvent pas du mandat de l'Organisation ou qui dépassent ses capacités et pour faciliter la mise en œuvre de l'Initiative Main dans la main dans les PEID, les PMA et les PDSL.

Pour ce qui est du lieu où se déroulera la prochaine session, les Membres sont convenus de tenir la trente-deuxième session de la Conférence régionale en République de Guinée équatoriale, en 2022. Les dates exactes seront fixées d'un commun accord par le pays hôte et le Secrétariat de la Conférence régionale.

M. Anxious Jongwe Masuka

Président de la trente et unième session de la Conférence régionale pour l'Afrique

Ministre des terres, de l'agriculture, de l'eau et de la réinstallation en milieu rural de la République du Zimbabwe